

CORPORATION BASSIN VERSANT BAIE MISSISQUOI

RAPPORT DES ACTIVITÉS 1999-2001

Avril 2001

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE

RAPPORT DES ACTIVITÉS 2000

- 1. Plan d'action concertée du bassin versant**
 - 1.1 Suivi du plan d'action 2000 et consultations publiques locales
 - 1.2 Consultation publique pour le plan d'action 2001

- 2. Permanence et visibilité de l'organisme**
 - 2.1 Locaux et équipement
 - 2.2 Engagement du personnel pour la permanence
 - 2.3 Plan de communication

- 3. Recherche de solution et de financement**
 - 3.1 Portrait préliminaire du bassin versant
 - 3.2 Consultation publique sur le plan d'action
 - 3.3 Développement d'actions dans le bassin versant

- 4. Entente intergouvernementale pour le lac Champlain**
 - 4.1 Participation aux consultations publiques du CAC-Québec

CONCLUSION

ANNEXES

- | | |
|------------|-------------------------------------------------|
| Annexe I | Plan d'action concertée 2000 |
| Annexe II | Synthèse des consultations publiques – été 2000 |
| Annexe III | Résumé de la journée d'ateliers – hiver 2000 |
| Annexe IV | États financiers 2000 |

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Fondée en février 1999, la Corporation a été mise sur pied suite à la volonté des organismes du milieu et du gouvernement du Québec afin d'améliorer la qualité des eaux du lac et des cours d'eau sur le territoire du bassin versant de la baie Missisquoi.

À partir de juillet 1998, la détermination des bénévoles de différents milieux de notre bassin versant, avec l'aide des ministères, a permis de planifier la structure et les règlements du futur organisme de bassin versant. À compter de sa première assemblée générale en mars 1999, les membres du Conseil d'administration se sont rencontrés à tous les mois et les membres du Conseil exécutif se rencontrent au besoin, une ou deux fois par mois. Des sorties de terrains ont aussi lieu où plusieurs membres participent afin d'encourager les organismes du milieu à poser des actions qui favorisent l'amélioration de la qualité de l'eau.

Nous avons signé avec le ministère des Régions, un protocole d'entente le 2 décembre 1999 de trois ans. La mission telle que décrite au protocole est de *Favoriser l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant de la baie Missisquoi du lac Champlain afin d'y en recouvrer les usages et de mettre en valeur ses ressources dans une perspective de développement durable.*

En signant ce protocole, nous nous sommes engagés, pour réaliser ce projet, à entreprendre et à réaliser au cours des trois prochains exercices financiers, les objectifs suivants:

- Assurer une permanence et une visibilité de la Corporation;
- Promouvoir l'engagement des organismes publics et privés, des entreprises et de la population dans la recherche et la mise en œuvre des solutions et rechercher l'implication financière de ces derniers pour assurer une permanence pour le fonctionnement de la Corporation;
- Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un plan d'action;
- Concerter et coordonner ses interventions avec les partenaires québécois à l'atteinte des objectifs de l'Entente intergouvernementale entre les gouvernements du Vermont, de New York et du Québec, sur la coopération en matière d'environnement relativement à la gestion du lac Champlain.

Nous avons déjà atteint plusieurs de ces objectifs. Vous le constaterez à la lecture du présent rapport d'étape. Ce rapport fait aussi état de l'implication du milieu depuis la création de l'organisme. Notre organisme au début était composé de membres du secteur municipal, agricole, environnemental et un représentant du secteur tourisme-commerce. Ce dernier secteur a démontré un intérêt de s'impliquer au même titre que les autres après un an d'activité. Donc à présent, les quatre secteurs comptent quatre représentants au sein du Conseil d'administration. Une telle structure composée d'intervenants de différents secteurs du milieu a permis à ceux-ci de comprendre les problématiques auxquelles ils doivent faire face et pour lesquelles ils doivent trouver des solutions. Tous les milieux doivent d'abord être prêts à s'asseoir ensemble et à promouvoir des solutions, c'est un facteur de réussite pour un projet de bassin versant. Comprenez bien que le succès obtenu jusqu'à maintenant est aussi motivé par le soutien offert par les ministères aux demandes d'intervention qui leur sont adressées par le milieu.

La Corporation gère le plan d'action concertée pour l'ensemble des partenaires du bassin versant en plus de gérer son propre plan d'action, concernant principalement ses objectifs de concertation, d'information et de sensibilisation. Beaucoup de bénévolat est intégré à cette démarche et ce type d'implication devient une réussite à condition que les personnes qui donnent leur temps, leur vision et leur énergie soient motivées par la dynamique alors créée et le soutien des gouvernements en place.

La participation du Québec, du Vermont et de New-York à un programme de bassin versant global comme celui du lac Champlain démontre que nos valeurs doivent correspondre à notre environnement pour conserver une qualité de vie dans les milieux. La qualité des résultats obtenus par ce programme de bassin versant du Lac Champlain prouve sans aucun doute le bien fondé d'une telle démarche.

Nous savons maintenant que tout ce qui se passe au sein d'un système a des impacts à plusieurs niveaux : les valeurs du milieu changent, nous générons des résultats surprenant, le fait de rassembler certaines personnes donne lieu à une véritable explosion de créativité et d'énergie et les liens entre elles et leur entourage se multiplient de façon exponentielle. Cet organisme devient incroyablement stimulant car ceux qui s'y engagent se réalisent pleinement et contribuent au bien être de la collectivité.

Comme quelqu'un le disait «nous devons façonner collectivement le troisième millénaire si nous voulons que nos rêves d'aujourd'hui deviennent la réalité de demain». Nous devons faire preuve d'ouverture à l'égard d'idées nouvelles. Nous devons admettre nos erreurs et en tirer profit. Nous devons mettre les compétences de chacun à profit.

Finalement, nous estimons extraordinaire tout ce que nous pouvons faire avec cette synergie créée par la mise en place de notre organisme.

Michèle Bertrand,
Présidente

RAPPORT DES ACTIVITÉS 1999-2000

1. PLAN D'ACTION CONCERTÉE DU BASSIN VERSANT

Mandat du protocole : Élaborer, mettre en œuvre et assurer le suivi d'un plan d'action;

1.1 Suivi du plan d'action 2000 et consultations publiques locales

Le plan d'action adoptée à l'AGA a été intitulé « Plan d'action concertée 2000 du bassin versant de la baie Missisquoi » (Voir annexe I). Ce plan d'action est présenté en quatre domaines d'intervention afin de faire ressortir l'implication particulière de chacun des intervenants du milieu pour atteindre les objectifs de la Corporation. Les quatre domaines correspondent aux collèges électoraux de la Corporation; Municipal, Environnemental, Agricole, Touristique-économique. Les activités courantes de la Corporation ont été séparées de ce plan d'action afin de distinguer les actions pour améliorer la qualité de l'eau et les actions pour assurer le développement de la Corporation.

Pour présenter ce plan d'action concertée à la population, une brochure a été réalisée en partenariat avec l' « Education and Outreach Committee » du « Lake Champlain Basin Program ». Ce partenariat et la subvention obtenue ont permis de produire un document incluant la section du Vermont pour le plan d'action 2000 du bassin versant. Cette brochure a été réalisée en 1000 copies de langue française et 1000 copies de langue anglaise. Il s'agissait du document pour obtenir les commentaires de la population lors des consultations publiques locales. Les commentaires reçus ont permis d'élaborer le plan d'action 2001.

Le suivi du plan d'action concertée 2000 a été réalisé par la coordonnatrice et un étudiant engagé dans le cadre du programme Carrière été. Des visites de terrains ont été effectuées afin de vérifier les résultats des actions ou d'aider à l'élaboration d'actions dans le milieu. Des rencontres avec différents intervenants municipaux et gouvernementaux ont également permis de détailler les activités et de préparer le portrait préliminaire du bassin versant. Un document descriptif et photographique a été préparé pour chaque domaine d'intervention afin de pouvoir expliquer les actions aux citoyens lors des consultations publiques locales et lors des différentes activités de sensibilisation de la Corporation.

Un portrait préliminaire du bassin versant a été réalisé afin de décrire les principales problématiques pour chaque sous-bassin : baie Missisquoi, rivière aux Brochets, rivière de la Roche et rivière Missisquoi. Des pistes de solutions y étaient également proposées. Ce portrait préliminaire constituait le document préparatoire des consultations publiques locales sur le plan d'action 2000 afin que les participants obtiennent l'information nécessaire sur les problématiques et les solutions possibles.

Une série de 6 consultations publiques locales a été effectuée au mois d'août afin d'obtenir les commentaires des citoyens et des intervenants sur le Plan d'action concertée 2000 et le portrait préliminaire du bassin versant (Voir annexe II). On a donc identifié des priorités d'action au niveau de la réduction du phosphore qui demeure le principal problème mais également au niveau de la connaissance du milieu. L'éducation a été identifiée comme prioritaire et doit être effectuée à tous les niveaux scolaires et de la société, sans relâche et de façon très vulgarisée et visuelle. La protection et la mise en valeur des milieux aquatiques sont identifiés comme prioritaires que ce soit pour les ruisseaux agricoles, les rivières, les milieux humides et la baie Missisquoi. L'érosion des rives est un problème fréquent dans l'ensemble du bassin versant.

1.2 Consultation publique pour le plan d'action 2001

Le plan d'action concertée 2001 préliminaire a été présenté à la journée d'ateliers du 2 décembre afin d'obtenir les commentaires des intervenants du milieu et de le compléter (Voir Annexe III). Ce plan d'action concertée a été présenté en quatre programmes d'activités : réduction du phosphore, connaissance du milieu, protection et mise en valeur des milieux aquatiques, éducation. Ces priorités avaient été identifiées lors des consultations publiques locales et demeurent importantes pour la Corporation. Par ailleurs, les intervenants préféraient une présentation par programme plutôt que par domaine d'intervention afin de mieux refléter la concertation entre les intervenants du milieu pour réaliser les actions dans le bassin versant.

2.0 PERMANENCE ET VISIBILITÉ DE L'ORGANISME

Mandat du protocole : Assurer une permanence et une visibilité de la Corporation

2.1 Locaux et équipement

La municipalité de Saint-Armand commandite la Corporation en offrant les bureaux de l'ancien hôtel de ville de Philipsburg, pour la somme de 100\$ par mois. Le coût réel pour ces bureaux est évalué à 650 \$ par mois par la municipalité ce qui implique une participation en service de 550 \$ par mois. Cette commandite inclut le mobilier de bureau, une photocopieuse, le service d'entretien extérieur, le chauffage et l'électricité ainsi qu'un système d'alarme.

Pour son fonctionnement la Corporation s'est dotée de deux ordinateurs, d'un télécopieur et de deux lignes téléphoniques.

2.2 Engagement du personnel pour la permanence

Le poste de coordonnateur a été confié à Chantal d'Auteuil le 1er mai 2000 avec comme principale responsabilité de proposer et de coordonner les activités de la Corporation. Ses principales tâches étaient la production de documents écrits comme la brochure sur le plan d'action 2000, le portrait du bassin versant (portrait préliminaire) et le feuillet corporatif, de tenir des consultations publiques (6 séances locales) ainsi que d'effectuer le suivi du plan d'action (visites de terrain et développement d'actions dans le bassin versant).

Le poste d'assistante à l'administration a été confié à Johanne Bérubé le 1er mai 2000 . Elle est responsable de la tenue des livres et de la gestion des budgets, de la correspondance, de la préparation des réunions du conseil d'administration et du conseil exécutif ainsi que de l'administration des différentes activités (gestion de projets, recherche de financement, fonctionnement général de la Corporation, etc.).

La coordonnatrice et l'assistante administrative forment la permanence de la Corporation et leur période contractuelle a été signée jusqu'au 31 décembre 2001

2.3 Plan de communication

Un plan de communication a été effectué par une consultante au début du mois de juin 2000 en collaboration avec la coordonnatrice. Ce plan de communication a permis d'établir comme priorité pour l'an 2000 la visibilité de la Corporation dans le milieu par des activités d'information et de consultation.

Une des premières activités de visibilité constituait à adopter une image Corporative par le choix d'un logo. Ce logo a été utilisé dans la brochure du plan d'action et dans le portrait du bassin. Le logo est maintenant devenu facilement identifiable par le milieu. Une banderole a également été réalisée et sera utilisée autant pour les activités à l'intérieur qu'à l'extérieur.

3. RECHERCHE DE SOLUTIONS ET DE FINANCEMENT

Mandat du protocole : Promouvoir l'engagement des organismes publics et privés, des entreprises et de la population dans la recherche et la mise en œuvre des solutions et rechercher l'implication financière de ces derniers pour assurer une permanence pour le fonctionnement de la Corporation;

3.1 Portrait préliminaire du bassin versant

Un portrait préliminaire du bassin versant a été produit afin de décrire les problématiques par sous-bassin et ainsi informer les citoyens sur la situation qui les préoccupe plus localement tout en obtenant une vue d'ensemble des liens entre la qualité de l'eau du réseau hydrographique et la qualité de l'eau de la baie Missisquoi. En ayant une meilleure idée des problématiques, les citoyens sont davantage en mesure de comprendre les efforts effectués par le milieu et les ministères pour améliorer la qualité de l'eau afin de retrouver les usages et de protéger les milieux aquatiques

Le portrait comprend également des pistes de solutions pour aider les intervenants du milieu à décider de leurs propres actions locales. Ce portrait est incomplet parce que les données ne sont pas récentes et qu'elles ne sont pas toutes disponibles pour chacun des sous-bassins. La participation des organismes du milieu à l'élaboration du portrait est un début d'engagement vers la recherche de solution et l'action dans le milieu.

3.2 Consultation publique sur le plan d'action 2000

Les intervenants du milieu ont été invités à participer à des consultations publiques locales pour dégager les problèmes locaux et les priorités d'actions locales. Cette consultation locale leur a permis de s'engager vers l'action commune pour atteindre les objectifs d'amélioration de la qualité de l'eau, de protection et de mise en valeur des milieux aquatiques

La journée d'ateliers du 2 décembre a complété cet engagement par l'élaboration du plan d'action 2001 et la priorisation des activités pour l'ensemble du bassin. Le suivi du plan d'action permet de vérifier l'engagement des intervenants du milieu dans la réalisation des actions prévues (Annexe V).

3.3 Développement d'actions dans le bassin versant

Pour tous les projets du Plan d'action concertée 2001 du bassin versant de la Baie Missisquoi et ceux qui pourraient y être inscrits au cours de l'année, la Corporation effectue le suivi par des visites des terrains et des rencontres avec les intervenants du milieu.

La Corporation complète ses efforts de concertation en aidant les groupes du milieu à développer des actions dans le bassin versant. Ces actions peuvent nécessiter l'élaboration de projet et de demandes de subvention.

La Corporation joue donc un rôle de catalyseur pour réunir les intervenants intéressés par les mêmes problématiques ou pour l'élaboration de projet concret. Ce fut le cas pour un projet de sédimentation du phosphore dans le lisier de porc. La Corporation a regroupé plusieurs intervenants intéressés comme le Dura-Club de Bedford, Université McGill, Agri Brome, OMYA et a assisté aux rencontres pour le démarrage du projet.

Dans le cas du projet de marais filtrants pour le ruisseau Wallbridge présenté par le Dura-Club de Bedford en partenariat avec l'IRDA, Canards Illimités, l'Université McGill, la Corporation a préparée la demande de subvention qui a été déposée au CDAQ et a par la suite déposée d'autres demandes de financements pour ce projet au FAQDD et à ÉcoAction 2000. La Corporation jouera le rôle de gestionnaire de ce projet qui vise à réduire le phosphore à la source en zone agricole.

D'autres demandes du milieu plus ponctuelles sont logées auprès de la Corporation. Certains organismes effectuent à la Corporation des demandes d'aide pour l'élaboration d'un projet. Par exemple, une demande a été effectuée par la SITE pour l'élaboration de projets de parcs en rive, de contrôle des plantes aquatiques et de stabilisation des rives. Notre-Dame-de-Stanbridge a également sollicité l'aide de la Corporation pour l'élaboration d'un projet de mise en valeur d'un parc en rive.

Plusieurs organismes effectuent à la Corporation des demandes d'appui à des projets pour la recherche de financement : IRDA pour un projet visant à appuyer les initiatives communautaires de restauration de bassins versants agricoles; À Fleur d'Eau pour un projet voulant démontrer le potentiel lacustre des plantes aquatiques et la création d'un habitat faunique pour la sauvagine. Des appuis ont été donnés aux municipalités de Notre-Dame-de-Stanbridge et de Bedford sous forme de résolution du C.A. pour des projets reliés à l'assainissement des eaux usées.

La Corporation analyse différents projets issus du milieu lorsque les organismes logent des demandes d'avis pour certains projets. A cet effet, une politique d'avis sera élaborée par la Corporation afin de systématiser l'analyse de tous les projets ayant un lien avec le milieu aquatique dans le bassin versant. En étant informée de tous les projets dans le bassin versant, la Corporation peut jouer plus facilement son rôle de concertation.

La Corporation effectue également des demandes de subventions pour des projets dont elle est le maître d'œuvre. En l'an 2000, une demande de subvention pour un projet de caractérisation de deux marais à Venise-en-Québec a été déposée afin d'élaborer leur protection, leur mise en valeur et des activités d'éducation. Ce projet ayant été refusé, il a été représenté en 2001. Pour les demandes de subvention effectuées par la Corporation et les activités de sensibilisation du milieu, la Corporation demande l'appui des municipalités et des représentants gouvernementaux, ce qui informe directement le milieu sur les actions de la Corporation et permettra d'obtenir l'engagement de ces intervenants pour des actions spécifiques à venir.

Pour terminer, la Corporation désire également participer à des tables de concertation ou à des programmes d'éducation dans le milieu. Par exemple, la corporation participera à la table de concertation sur les activités de nettoyage des cours d'eau effectuée par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie. La corporation a également délégué un représentant au Comité sur la châtaigne d'eau de la rivière du Sud. Un administrateur de la Corporation siègera sur le Comité École-Eau-Villages pour l'éducation en environnement.

4. ENTENTE INTERGOUVERNEMENTALE DU LAC CHAMPLAIN

Mandat du protocole : Concerter et coordonner ses interventions avec les partenaires québécois à l'atteinte des objectifs de l'Entente intergouvernementale entre les gouvernements du Vermont, de New York et du Québec, sur la coopération en matière d'environnement relativement à la gestion du lac Champlain

4.1 Participation aux consultations publiques du CAC-Québec

La Corporation a participé à la tenue d'une consultation publique du CAC-Québec en 1999 et a participé à celle de l'an 2000. Des échanges d'information sont essentiels entre le CAC-Québec et la Corporation pour la consultation des citoyens québécois et pour la participation à l'entente de coopération Québec-Vermont-New York. Des représentants américains participent à ces consultations publiques et des spécialistes invités répondent aux questions des citoyens en particulier sur le pont Alburg-Swanton et sur les recherches concernant la Tortue molle à épines.

Des pourparlers ont débuté en octobre 2000 afin d'effectuer l'analyse d'une procédure de fusion possible entre la Corporation et le CAC-Québec. Cette analyse sera effectuée en 2001.

CONCLUSION

La mise sur pied de la Corporation Bassin Versant Baie Missisquoi en 1999 répondait à une véritable volonté du milieu qui s'est traduite par l'implication des différents intervenants pour l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant. Pendant les deux premières années de son mandat, la Corporation a favorisé une plus grande concertation dans le bassin versant. Cette concertation s'est traduite par l'élaboration du Plan d'action concertée du bassin versant faisant appel aux quatre domaines d'intervention soit le municipal, l'environnement, l'agricole et le tourisme/économique. Par la suite, les différents intervenants et les citoyens ont été invités à s'exprimer sur le plan d'action, les problématiques locales et sur les orientations de la Corporation.

Ces activités de concertation ont permis l'émergence d'un nouveau dynamisme dans le milieu pour l'élaboration et la réalisation d'actions concrètes. La Corporation a ainsi été en mesure de proposer différentes actions aux représentants gouvernementaux pour les intégrer à leur planification opérationnelle. Par ailleurs, la Corporation répond aujourd'hui à de nombreuses demandes du milieu pour l'information, la recherche de solutions, l'élaboration de projets et les demandes de subventions. Les municipalités et les organismes du milieu reconnaissent l'importance de la Corporation comme interlocuteur privilégié pour la gestion de l'eau. Le monde municipal participe activement aux activités de la Corporation et appui les différents projets du Plan d'action concertée. La Corporation joue ainsi pleinement ses rôles de concertation, de planification, d'information et d'éducation permettant d'obtenir l'engagement des intervenants du milieu vers une gestion intégrée des eaux par bassin versant.

Il est important de conserver ce dynamisme qui permettra d'accélérer la réalisation d'actions concrètes pour l'amélioration de la qualité de l'eau, la protection des milieux aquatiques et la mise en valeur des ressources en eau du bassin versant dans une perspective de développement durable. La Corporation poursuivra ses activités en 2001 portant sur la réduction du phosphore, la connaissance du milieu, la protection et la mise en valeur des milieux aquatiques ainsi que sur l'éducation qui est à la base de tout changement de comportement dans la société.

La Corporation désire également établir un nouveau protocole d'entente avec les ministères concernés par la gestion de l'eau dans le bassin afin de jouer pleinement son RÔLE DE PROMOTION pour le Plan d'action concertée et son RÔLE DE CATALYSEUR pour l'élaboration de projets dans le bassin versant.

Afin d'assurer la continuité des actions d'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin versant et ainsi de participer au Protocole d'entente Québec -Vermont - New York du Lake Champlain Basin Program, la Corporation demandera un financement statutaire pour la permanence de l'organisme. Pour remplir les différents mandats demandés par le milieu, un plan d'action triennal et une stratégie de financement seront présentés au Comité interministériel du bassin versant de la baie Missisquoi.

La Corporation est fière de présenter un rapport d'étape aussi étoffé et ce, non seulement par rapport aux activités de la Corporation, mais également en tant que participation active du milieu par chacun des quatre domaines d'intervention.

Le Conseil d'administration n'entend pas freiner cet élan de dynamisme vers l'action dans le bassin versant et souhaite que le Comité interministériel de concertation sur le bassin versant de la baie Missisquoi appui la Corporation afin de lui permettre de répondre adéquatement aux attentes du milieu.

LA CORPORATION BASSIN VERSANT BAIE MISSISQUOI
UNE SOURCE DE SOLUTIONS, UN RÉSEAU D' ACTIONS